

Sharda Cyperméthrine Insecticide Technique

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIQUIDE

PRINCIPE ACTIF: Cyperméthrine 97.2 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES
PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

DANGER



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 32074 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 25 kg – 200 kg

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park,
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRÉCAUTIONS

Observer strictement toutes les précautions pour manipuler et utiliser des pesticides.

Nocif si avalé ou absorbé par la peau.

Sharda Cyperméthrine Insecticide Technique est un irritant pour la peau et les yeux et peut causer une sensibilisation cutanée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection appropriés et des lunettes lors de la manipulation ou de mélange. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire et/ou de fumer.

Ne pas contaminer les aliments pour humains et animaux ou les approvisionnements d'eau.

NE PAS rejeter les effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les bassins, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Si indiqué, vider l'estomac. L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit bien aéré, frais et sec. L'endroit doit être sécurisé et désigné pour entreposage d'insecticides. Expédier et entreposer loin des aliments pour les humains ou les animaux ou des semences.

MODE D'EMPLOI

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.